

RÉUNION DIALOGUE SOCIAL DU 26 SEPTEMBRE

Le 26 septembre 2017 se tenait une réunion de dialogue social à la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC).
Pour l'UNSA-SDIS de France était présent Jérôme FRANCOIS, Secrétaire Général.

DOSSIERS ABORDÉS :

Dangers liés aux particules :

L'Administration a transmis aux Directeurs de SDIS le rapport du fonds National de Prévention de la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL). Elle rappelle l'absence de caractère scientifique du rapport mais engage une enquête épidémiologique sur les sapeurs-pompiers. De plus, une note avec des préconisations sera transmise prochainement aux SDIS.

Agenda social de fin 2017 :

- 17 octobre : memento concernant le droit de grève.
- 14 novembre : préconisations du rapport « fumées » et rôle de la cagoule de feu.
- 12 décembre : Filière, avec une volonté forte du DG de voir avancer le dossier.

Une réflexion devra être menée sur la possibilité d'engager, dans les colonnes de renfort, des SPP en temps de travail. Le directeur des sapeurs-pompiers souligne que les unités engagées se sont fait remarquées pour leur professionnalisme.

Système de Gestion des Appels et Système de Gestion Opérationnelle :

L'Administration réaffirme que, contrairement à certaines déclarations, le projet de système SGA-SGO unifié pour les SDIS est maintenu. Il a simplement connu un « rééchelonnement dans l'engagement des dépenses » et les travaux se poursuivent. Une première réunion de mise en place s'est tenue le 5 septembre, une présentation sera faite lors de la CNSIS du 29 novembre 2017 et le dossier sera prochainement proposé aux parlementaires et au gouvernement.

Formation d'Adaptation à l'Emploi de chef de groupement :

La philosophie des FAE chef de groupement va évoluer pour mieux répondre aux besoins des SDIS. Le mode de sélection restera le même mais la formation sera davantage tournée vers les besoins territoriaux : 6 semaines de tronc commun et 2 semaines en SDIS auprès de chefs de groupement.

Un débat s'engage sur l'interprétation des textes concernant le nombre de chefs de groupement dans un SDIS. La DGSCGC étudiera la question afin de nous apporter son interprétation précise.

Doctrine opérationnelle :

Une doctrine opérationnelle et d'emploi avec l'objectif de partir de risques identifiés et d'en définir les techniques opérationnelles adaptées et les matériels nécessaires paraîtra d'ici fin 2017.

Cela doit permettre d'adapter les différentes normalisations. A ce jour, seules les tenues ont le label « Sécurité Civile ». Dans l'avenir, tous les matériels conformes à cette doctrine pourraient en bénéficier.

Gestion Opérationnelle du Commandement :

Les éléments de doctrine opérationnelle de commandement, de chef d'agrès un engin à chef de site, seront publiés d'ici fin 2017.

La doctrine des formations « feux de navires » a déjà été publiée (arrêté du 31 juillet 2017).

Les textes relatifs à la formation de formateur présentés à la CNSIS le 9 mars 2017 devraient paraître très prochainement.

Concours et CAP d'officiers de sapeurs-pompiers :

La DGSCGC annonce son souhait d'apporter davantage de cohérence et de lisibilité dans le calendrier des résultats de concours et examens, des formations proposées et des propositions d'avancements.



JE MONTE MON SYNDICAT UNSA-SDIS !

 Cliquer ici